

## LES DERNIÈRES NOUVELLES DE DEMAIN

### ○ Travaux en cours

#### Chemins de la Sciotte :

Après délimitation du chemin effectué par un géomètre et après accord des différents propriétaires des terrains concernés, les travaux vont pouvoir commencer.

Dans le même programme de travaux, dans la rue de la Haute Sciotte un double tuyau sera tiré, l'un servant pour les eaux de ruissellement et l'autre en prévision de l'assainissement.

#### Réfection des fontaines :

La fontaine située rue du Haut Regard est en phase de restauration et la boule du chapeau du moine a retrouvée sa place.

### ○ En Bref

Sirène : depuis quelques mois, notre 1<sup>er</sup> Adjoint allait actionner manuellement la sirène chaque 1<sup>er</sup> samedi. Dorénavant, tout est programmé automatiquement, de même l'horloge est gérée maintenant par satellite.

Elections départementales du 22 mars 2015 : n'oubliez d'aller vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014 si vous ne l'avez pas encore fait

#### La semaine du goût

Le tirage au sort des gagnants du concours de dessin sur le thème des légumes a eu lieu le mardi 4 novembre 2014. Un élève par école du RPI a gagné un magnifique livre de cuisine offert par la bibliothèque municipale d'Allarmont, choisi par Cathy Heitzmann en fonction de l'âge des enfants.

Après tirage au sort, les grands gagnants furent :

Eloïse Choquet pour la maternelle  
Charline Grandjean pour Luvigny  
et Rayan Pierre pour Raon/Plaine



# ALLARMONT

## LES DERNIÈRES NOUVELLES DE DEMAIN

Editeur : Mairie d'Allarmont

Rédaction : Commission Communication

Imprimé et édité par nos soins

Novembre 2014



### Manifestations à venir

**Mardi 18 novembre à 20h00** : Conférence sur la maladie de Lyme animée par le Docteur Bernard Christophe. Salle Jeanne d'Arc. Entrée libre.

**Samedi 22 novembre à 20h00** : Soirée Beaujolais nouveau organisée par l'association des Amis de Bionville-Allarmont, salle polyvalente de Bionville.

**Samedi 29 novembre à 15h30** : Cérémonie de la Ste Barbe en présence des Sapeurs-Pompiers de Raon l'Etape, d'Etival-Clairefontaine, de Celles sur plaine et de Vexaincourt. Revue de troupes et des matériels des Sapeurs-Pompiers par les Autorités. Remise de Médailles, de Fourragères, de Galons et de casque F1 puis allocutions Salle Jeanne d'Arc.

#### **Attention, Prudence !**

En cette période de fin d'année et d'étrennes, des personnes peuvent se présenter à votre domicile en se faisant passer pour des éboueurs. Or, il faut savoir que les éboueurs intervenant dans notre vallée ne feront pas de porte à porte pour proposer des calendriers.

## LES DERNIERES NOUVELLES DE DEMAIN

### ○ CONSEIL MUNICIPAL du 6 novembre 2014

#### Subvention aux associations pour l'année 2014 :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2014, présentés par les associations.

Les membres du Conseil proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Raon l'Etape : 110,00 €

Le Couaroil : 250,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations comme indiqué ci-dessus ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2014 de la commune ;
- Donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

#### Logement communal vacant :

Logement 29, rue Henri Valentin, 1<sup>er</sup> étage, côté rue :

Les membres du Conseil Municipal décident de louer ce logement type F4 à Madame Emilie MANTOVANI à compter du 24 décembre 2014.

Montant du loyer : 300,00 €/mois

Montant de l'avance sur chauffage : 75,00 €/mois

Montant de la caution : 300,00 € à verser à la signature du bail de location.

#### Proposition d'achat de terrain :

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée du courrier envoyé par Maître GEROME – Notaire, concernant la vente du terrain cadastré section A n° 1450, situé au lieu-dit du Halbach – Allarmont, d'une contenance de 12 a 30 ca, nature du sol : nu forestier.

Conformément à l'article L.331-24 du Code forestier et en notre qualité de commune, nous bénéficions d'un droit de préférence en cas de vente.

## LES DERNIERES NOUVELLES DE DEMAIN

### ○ (suite)

Me GEROME nous demande donc de lui faire retour avant le 28 décembre 2014 afin de savoir si la commune se porte ou non acquéreur de ce terrain.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Ne souhaite pas faire l'achat du terrain A 1450
- Demande à Monsieur le Maire d'adresser à Maître GEROME notre notification de refus.

#### Columbariums :

Vu différents devis reçus et après les avoir étudiés, le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition de deux columbariums de 2 x 6 cases, auprès de l'entreprise Munier Columbarium à Lerrain (88260) pour un coût de 7 338,61 € TTC. Cette dépense sera à imputer sur le budget communal 2014 à l'article 2135, opération cimetière.



#### Divers :

- Les héritiers de Monsieur LEONARD accepte la proposition d'achat par la commune de la parcelle cadastrée section A n° 912, pour un montant de 2 299,77 € (plus frais annexes à la charge de l'acquéreur).

- Les membres du Conseil Municipal ont signé un contrat de maintenance informatique d'une durée de 3 ans avec la société Avec Informatique de Saint-Dié, pour un montant annuel de 394,80 €